

FICHE DE POSTE

DENOMINATION DU POSTE :

Entraîneur et animateur de tennis de table

LIEUX PRINCIPAUX D'EXERCICE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

- Gymnase Victor Louis à Talence.
- Territoire des communes de Bordeaux Métropole et ponctuellement étendu à la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Établissements scolaires de ces communes ;
- Salles de tennis de table de ces communes.
- Partie administrative en télétravail.

NATURE DU CONTRAT :

- CDI
- Durée hebdomadaire de travail de 35 heures ;
- Rémunérations selon les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport ;
- Date d'entrée en fonction : 18/08/2025.

FONCTIONS :

Chargé de la mise en œuvre de la politique de développement du club :

- Animation en milieu scolaire ;
- Animation dans le milieu professionnel (comités d'entreprises, partenaires du club, autres) ;
- Animation dans d'autres secteurs (sport adapté, centres de loisirs, insertion, autres) ;
- Organisation et animation de stages de tennis de table et multisports ;
- Propositions et participations aux projets de développement du club ;
- Participation au suivi des équipes du championnats de France par équipes ;
- Participation à la communication interne et externe ;
- Développement de nouvelles pratiques sportives (Fit Ping Tonic, Ultimate Ping, autres) ;
- Encadrement de séances de préparation physique.

Animateur de la politique technique du club :

- Encadrements des séances d'entraînement ;
- Accompagnement en compétition ;
- Renforcement et animation d'une équipe technique (entraîneurs bénévoles, autres).

Autres :

- Participations aux réunions du Club sur convocation ;
- Participation à certaines manifestations organisées par l'association ;
- Soutien des bénévoles dans les tâches administratives ;
- Interventions dans les clubs partenaires, le comité et la ligue ;
- Acteur de la pérennisation du poste (recherche de partenaires, promotion du club, autres).

CONDITIONS MINIMALES EXIGÉES :

- Être majeur ;
- Être licencié en tennis de table et adhérent de l'US Talence Tennis de Table ;
- Être titulaire d'un diplôme BPJEPS ou DEJEPS option Tennis de Table ;
- Être titulaire du permis B ;
- Posséder un véhicule.

COMPETENCES REQUISES :

Savoirs :

- Connaître l'organisation du tennis de table (fédération, ligue, comité, club, etc.) ;
- Connaître les acteurs institutionnels du monde associatif.

Savoir-faire techniques :

- Organiser et planifier son travail, celui d'une équipe ;
- Concevoir et mener un projet de développement ;
- Préparer et animer des séances d'entraînements ;
- Maîtriser les outils courants de bureautique ;
- Communiquer.

Savoir-faire relationnels :

- Aller au contact (institutions, enseignants, entreprises, parents, etc.) ;
- Travailler de façon autonome ;
- Rendre compte ;
- Être force de proposition.

MOYENS MIS A DISPOSITION :

- Gymnase du lycée Victor Louis (mis à disposition du club suivant les conditions de la convention passée avec le Lycée et partagé avec d'autres intervenants) - 18 aires de jeu en configuration compétition ;
- 20 tables ;
- Matériel divers (filets, raquettes, balles, séparations, porte-serviettes, marqueurs, cônes, plots, cerceaux, etc.) ;
- 1 local de rangement.
- Ordinateur pour la partie administrative.

IDENTITE DE L'EMPLOYEUR :

Employeur :

US Talence Tennis de Table
Gymnase lycée Victor Louis
480, Cours de la Libération
33400 - TALENCE

Représenté par :

VOLCKAERT Philippe, Président
29, Rue de la vérité – 33400 TALENCE
Tél. : 06-64-32-09-52
E-mail : philippe.volckaert@gmail.com

DESCRIPTIF DU CLUB :

- 260 licenciés (saison 2023-2024) ;
- 5 équipes régionales et 8 équipes départementales en Championnats de France par équipes ;
- 4 équipes en championnat par équipe jeunes ;
- Nombreux partenariats (CFH, CAJ, écoles à Talence et à Gradignan, etc.) ;
- Bureau constitué de 14 personnes.

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE EN ADRESSANT AU PRESIDENT DU CLUB :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé précisant l'expérience et les missions menées.